

MAÇON : Poste de remplacement d'adjoint technique à temps complet

Missions du poste :

- Effectue, sous le contrôle du responsable de service, les travaux neufs et d'entretien de voirie, d'eaux pluviales,
- Effectue, sous le contrôle du responsable de service, les travaux neufs d'installation et d'entretien de mobiliers urbains et de signalisation verticale et horizontale,
- Effectue, sous le contrôle du responsable de service, les collectes de déchets verts, corbeilles publiques et réalise le nettoyage de ville,
- Effectue, sous le contrôle du responsable de service, les travaux de maintenance et d'entretien du matériel.

Activités et tâches du poste :

- Activités et tâches liées aux travaux neufs et d'entretien de voirie :
 - . Terrasser à l'aide d'un engin mécanisé (Tractopelle, mini-pelle...),
 - . Conduire les véhicules légers et poids lourds,
 - . Utiliser divers outillages (pelles, truelles, massettes, pioches...),
 - . Utiliser les engins vibrants de compactage (compacteurs, dameuses, pilonneuses...),
 - . Utiliser l'outillage thermique (tronçonneuse à bois, tronçonneuse thermique, groupe électrogène...),
 - . Utiliser l'outillage électrique (perceuses, carotteuses...),
 - . Utiliser l'outillage pneumatique (marteau-piqueur...),
 - . Préparer et mettre en œuvre du béton,
 - . Mettre en œuvre un coffrage,
 - . Utiliser les perches et furets pour déboucher les canalisations,
- Activités et tâches liées aux travaux d'installation et d'entretien de mobiliers urbains et signalisation verticale et horizontale :
 - . Utiliser la machine à bois,
 - . Travailler le métal,
 - . Souder,
 - . Maintenir le mobilier et la signalétique en bon état de fonctionnement et signaler les dysfonctionnements au responsable de service,
- Activités et tâches liées à la collecte des déchets, poubelles et au nettoyage de ville :
 - . Trier et évacuer les déchets,
 - . Utiliser la souffleuse,
 - . Utiliser l'aspirateur à feuilles,

- Activités et tâches liées aux travaux de maintenance et d'entretien du matériel :
 - . Maintenir le matériel utilisé en bon état de fonctionnement et signaler les dysfonctionnements au responsable de service.

Exigences requises :

- . Connaître les règles d'utilisation des machines,
- . Connaître les règles de balisage sur domaine public,
- . Connaître les règles de signalisation de chantier,
- . Connaître les gestes et postures de sécurité,
- . Savoir gérer son temps,
- . Savoir lire les étiquettes de produits chimiques et respecter les consignes d'utilisation,
- . Savoir détecter les anomalies et dysfonctionnements et les signaler au responsable de service,
- . Connaître les règles de base du tri sélectif,
- . Être autonome, efficace et discret,
- . Savoir travailler en équipe,
- . Savoir rendre-compte de l'avancement des travaux.

Formation et qualifications nécessaires :

- AIPR opérateur Obligatoire
- . CACES catégorie 1et 4 Obligatoire 9 souhaité,
- . Permis B, EB et C obligatoire, EC souhaité

Conditions et contraintes d'exercice :

- Intervention en dehors des heures de travail,
- Intervention par mauvais temps, vents violents, forte chaleur, verglas,
- Travaux à proximité du trafic routier,
- Travaux de voisinage des réseaux souterrains ou aériens (HT, BT, gaz...)

Faire parvenir C.V. et lettre de motivation à l'attention de M. le Maire au service des Ressources Humaines. Date limite de candidature : le mercredi 15 janvier 2020.

Renseignements au 05.59.93.75.44